Deux titres pour un même film!

Autor(en): **Pithon, Rémy**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1310

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'expérience du bilinguisme

La Catalogne est l'exemple d'un parfait bilinguisme. Le catalan est une langue officielle, au même titre que la langue nationale, le castillan.

Les Suisses passent pour bilingues ou trilingues parce que territorialement le pays est divisé en régions de langues différentes, ce qui ne signifie pas qu'ils parlent ou comprennent la langue du voisin confédéré. En revanche, plusieurs régions européennes pratiquent, avec succès, un authentique bilinguisme. Le débat de 1996 sur l'article constitutionnel fut l'occasion de prendre conscience de la diversité des situations en Europe. Dans l'*Annuaire 1997* des Rencontres suisses, on relèvera, à titre d'exemple, l'exposé que présenta, à l'occasion d'un débat sur la question linguistique en Europe, M. Llibert Cuatrecasas, ministre délégué aux Affaires extérieures de Catalogne.

Autodidacte de sa langue maternelle

«En ce qui concerne la Catalogne, le catalan a été la seule langue officielle jusqu'au début du XVIIIe siècle, ce qui répondait aux structures presque confédérales de l'Espagne à cette époque. Ensuite, le catalan a été remplacé par le castillan, seule langue officielle de l'Espagne et que l'on apprend en tant qu'espagnol.

Durant le bref temps de la IIe République espagnole, le catalan a gardé un statut de langue officielle. Mais c'est avec la Constitution de 1978 que l'on reconnaît, d'une part, le castillan comme langue officielle de l'Espagne et, d'autre part, les différentes langues parlées dans les communautés espagnoles. Aujourd'hui, le catalan est la langue parlée de quelque 6 millions de personnes et pas seulement en Catalogne, mais dans des régions voisines comme les Baléares. Sur le plan national, outre les régions unilingues où seul le castillan est parlé, nous avons aussi la langue basque et la langue galicienne.

Le statut d'autonomie de la Catalogne prévoit donc que la langue propre est le catalan, officielle au même titre que le castillan. Notre gouvernement a l'obligation de promouvoir les deux langues et d'établir l'égalité des droits pour tous les citoyens de la Catalogne. Après deux siècles d'éclipse, le catalan a dû être réappris par nombre de Catalans. Moi-même, je suis un autodidacte de ma propre langue maternelle.

Radios en catalan

Nous avons voté une loi de normalisation linguistique prévoyant que tous les élèves des écoles doivent savoir parler et écrire les deux langues. Dès la maternelle, on commence par une immersion dans la langue catalane. Si un enfant de langue castillane a des difficultés à comprendre le catalan, il lui sera accordé un soutien spécialisé aussi longtemps que nécessaire. Nous avons voulu éviter tout risque d'une division de la société par la langue et notre but est d'atteindre une pratique parfaite du bilinguisme.

Ainsi donc, le Tribunal constitutionnel a approuvé la législation du Parlement catalan car il a estimé que la Catalogne était parfaitement capable de bâtir une société homogène pratiquant le bilinguisme. La Catalogne réunit une certaine proportion d'habitants qui sont originaires d'autres régions et, dans l'ensemble, 95% de la population comprend le catalan. Nous n'avons pas utilisé de méthode coercitive pour imposer le catalan, nous attendons simplement que les gens s'intègrent à leur rythme dans la société.

Depuis 15 ans, le catalan a une présence forte dans les radios locales, les chaînes de télévision (TV publique catalane et TV nationale comprenant des programmes catalans). La publicité est rédigée en langue catalane ou castillane selon le choix des annonceurs. En majorité, les journaux sont en langue castillane mais, à Barcelone surtout, on en trouve en langue catalane. En ce qui concerne les Actes judiciaires, les Catalans ont le droit de s'exprimer en langue catalane, mais sur le seul sol de la Catalogne.» Llibert Cuatrecasas

Rencontres suisses, *Annuaire 1997*,
Dans le même annuaire, un débat intéressant sur la mondialisation et ses effets sur la Suisse. S'obtient au secrétariat, rue Beau-Séjour 18, Lausanne.

COURRIER

Deux titres pour un même film!

Domaine Public (n° 1308) consacre une double page à l'actualité cinématographique en Suisse. Bravo! Telle est du moins la première réaction, malheureusement tempérée par la lecture de l'article consacré au Festival de Locarno.

Passons sur le fait que la présentation des films se limite aux aspects narratifs et aux messages idéologiques ou éthiques: c'est un travers commun à la gent littéraire (à laquelle appartient, sauf erreur, l'auteur de l'article). Mais rien ne permet, semble-t-il, d'attribuer aux sponsors du festival une «pente hollywoodienne». Même si le soussigné n'a pas coutume de prendre la défense des banquiers suisses, il lui faut signaler que l'UBS sponsorise la manifestation depuis longtemps, et qu'on voit mal pourquoi elle aurait exercé cette année des pressions particulières. L'incontestable dérive vers les films américains spectaculaires est sans doute imputable – hélas – aux choix personnels et souverains de l'actuel directeur du festival, choix qui d'ailleurs doivent plaire aux milieux politiques, financiers et touristiques tessinois (trois ensembles non exclusifs les uns des autres...).

D'autre part, l'article suscite quelques interrogations. Quel lecteur de *Domaine Public* est en mesure d'apprécier la grande nouvelle qu'une «rétrospective» a été consacrée à K. Taï? Qui pourra m'aider à identifier le mystérieux Bini qui aurait tourné en 1960 *Il Bel'Antonio*, présenté à Locarno en «reprise», paraît-il? Ou faut-il admettre qu'il s'agit tout simplement de la projection – unique – d'un classique du cinéma italien, *Il Bell'Antonio* de Mauro Bolognini?

Rémy Pithon
Allaman